

lui asséna un coup de hache sur la tête. Que faut-il conclure de ces citations ? Sans vouloir prétendre dire le dernier mot sur ce drame enveloppé de mystère, nous croyons que l'opinion de Lavérendrye est d'une grande valeur, vu qu'il était sur les lieux, et était en état de se mieux renseigner. Or, Lavérendrye parle de trahison, et croit qu'ils furent tués en Conseil. Le P. de Gonar, qui écrivait en 1736, déclare qu'ils ne furent pas torturés, comme les Sioux ont l'habitude de faire avec leurs prisonniers. Il est permis d'en conclure, suivant toutes les probabilités, d'après ces documents, que ces 21 hommes, furent surpris, faits prisonniers, et que les Sioux délibérèrent sur leur sort, et que le plus grand nombre voulait épargner la vie du P. Aulneau, mais qu'un jeune guerrier, croyant se distinguer par un acte de prouesse, asséna un coup de hache sur la tête de ce religieux.

La fumée de sang versé alluma la rage de ces barbares qui se jetèrent sur leurs victimes. Les Français réussirent probablement à saisir au hasard quelques armes et à se défendre dans cette extrémité. Plusieurs Sioux mordirent la poussière, mais enfin cernés de tous côtés, ils furent tous massacrés. Certains auteurs ajoutent que le corps du P. Aulneau fut respecté par les Sioux. Cette note signifie simplement qu'on ne le couvrit pas de poil de porc épic comme Lavérendrye, et qu'on ne mutila pas son corps comme ceux de ses compagnons. Mais il paraît avéré qu'il reçut une blessure profonde à la poitrine, un coup de hache sur la tête, et que sa tête fut ensuite décollée comme celle de tous ses compagnons. Nous insistons sur ces détails qui sont d'une grande importance à cause des découvertes qui viennent d'être faites au fort St-Charles. Les mémoires disent que le corps de Lavérendrye fut trouvé sans tête, que le P. Aulneau reçut un coup de hache ou tomahawk sur la tête, et que tous les 21 eurent la tête tranchée.

Est-il étonnant ensuite qu'on ne puisse pas retrouver dans les fouilles de la chapelle du fort St-Charles où leurs corps furent enterrés, la tête de Lavérendrye, qui est indiquée comme absente. Quant à celle du P. Aulneau nous trouverons peut-être quelque jour les documents nécessaires pour expliquer son absence.

Les corps de ces 21 Français furent enterrés temporairement dans l'île au Massacre.

Le 17 septembre, Lavérendrye envoya son sergent avec 6 hommes pour lever les corps du P. Aulneau et de son fils, et les têtes de leurs compagnons. Le 18 septembre 1736, il fit enterrer dans la chapelle du fort ces deux corps avec toutes les têtes des Français tués. C'est là qu'ils sont demeurés jusqu'au mois d'août 1908, quand ils furent transportés à St-Boniface, à la suite de fouilles considérables dans le fort St-Charles.

Avant cette année nous connaissions peu de choses sur le fort